



Communiqué de presse

16 juillet 2002

COMMISSION FEDERALE CONTRE LE RACISME (CFR)
FEDERATION SUISSE DES COMMUNAUTES ISRAELITES (FSCI)

Discussion sur l'antisémitisme dans le débat sur le conflit au Proche-Orient

La CFR constate avec inquiétude que des Juifs sont à nouveau la cible de nombreuses diffamations antisémites en Suisse, même si la majorité de la société n'en a pas conscience. La présidence de la CFR et une délégation de la FSCI se sont rencontrées à Berne afin d'examiner les questions qui naissent du durcissement du conflit au Proche-Orient ainsi que les conséquences de ce durcissement en Suisse.

La CFR et la FSCI tiennent à rappeler que leur travail est avant tout axé sur la situation en Suisse; elles sont d'avis que les prises de position engagées visant à manifester sa solidarité avec telle ou telle partie au conflit sont compréhensibles et préférables à une position quasi neutre. Lorsque les jugements concernant le conflit se fondent sur la situation des droits de l'Homme, il faut juger de la même manière les deux parties au conflit sans comptabiliser les dérapages de chacune d'entre elles.

Les critiques à l'encontre de la politique de l'Etat d'Israël ne peuvent être qualifiées d'antisémites en soi. Sans être elles-mêmes antisémites, ces critiques peuvent toutefois favoriser les réactions antisémites et l'extrémisme de droite. Ce n'est cependant pas une raison de les considérer comme inacceptables. Les seuls responsables du racisme et de l'antisémitisme sont ceux qui en font preuve. Il est inacceptable que des citoyens suisses juifs soient considérés comme responsables de la politique d'un Etat souverain, même s'ils se sentent d'une certaine façon liés à cet Etat.

La CFR et la FSCI affirment leur intention de continuer à observer attentivement le langage utilisé pour parler de la situation afin de mettre en évidence les dérapages antisémites, qu'ils soient intentionnels ou pas, et de les combattre. Seule une surveillance systématique peut sensibiliser un large public ; c'est un travail que la Commission fédérale contre le racisme tient à effectuer dans l'intérêt de toutes les minorités.

Informations des médias:

CFR: Doris Angst Yilmaz, responsable du secrétariat, tél. 031 324 12 83; doris.angst@gs-edi.admin.ch

FSCI: Dennis L. Rhein, secrétaire général, tél. 01 201 55 83; dlrhein@swissjews.org